

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 FEVRIER 2017
Délibération n° 5

Le six février deux mille dix-sept, à 20 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHALAMET, Maire.

Présents : Mmes MARTIN, DESSUS, PEYSSON C., MM. BUISSON, PEYSSON, ARIENTI, BELLE, BESSE, CUEFF, CROUZET, ROSSIGNOL

Absents excusés : MM. TURC, PRUNENEC (pouvoir à Mme PEYSSON), PONNET,

Secrétaire : Mme MARTIN.

OBJET : Tarifs de location de l'Espace Intergénérationnel (salle des fêtes).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, complète la délibération les tarifs de location de l'Espace Intergénérationnel à compter du 1^{er} mars 2017 comme suit :

		BAR	BAR + CUISINE	BAR + GDE SALLE	BAR + CUISINE + GDE SALLE
PARTICULIERS	du canton de Dieulefit	50 €	150 €	400 €	500 €
	hors canton de Dieulefit	80 €	200	700	800
ASSOCIATIONS	du canton de Dieulefit	25 €	75 €	200 €	250 €
	hors canton de Dieulefit	50 €	100 €	350 €	500 €
SOCIETE ET PROFESSIONNELS		80 €	200 €	700 €	800 €
Manifestations à but LUCRATIF organisées par des associations liées à l'enfance				100 €	200 €
ASSEMBLEE GENERALE				75 €	100 €
Répétition pour manifestation culturelle					10 €

Location matériel sonorisation + éclairage scénique	
* associations et communes du SIVOM du Pays de Bourdeaux	0 €
* autres associations et communes hors SIVOM	50 €
Caution	1 500 €
Pénalité pour nettoyage mal fait :	100 €
Pénalité pour trouble du voisinage	150 €
Pénalité pour déclenchement alarme :	150 €
Pénalité pour perte des clés :	500 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212600563-20170316-2017-06-02-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2017

Pour copie conforme,
Le Maire,
Patrick CHALAMET

